

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation de La Mutuelle Générale lance un nouvel appel à projets en faveur des personnes atteintes de maladies neurodégénératives

La Fondation de La Mutuelle Générale* lance aujourd'hui un nouvel appel à projets pour identifier et encourager des solutions innovantes permettant d'améliorer la santé et l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Entreprises et start-ups du secteur numérique, mais aussi établissements de santé, sociétés savantes, laboratoires de recherche et associations peuvent se porter candidat jusqu'au 24 août. La Fondation offrira au lauréat 2018 un soutien financier de 18 mois et une participation à la valorisation des résultats obtenus.

« Les technologies au service des personnes atteintes de maladies neurodégénératives »

La lutte contre les maladies neurodégénératives est un enjeu de santé publique majeur. Actuellement, en France, plus de 850 000 personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, plus de 150 000 sont touchées par la maladie de Parkinson et plus de 85 000 par la sclérose en plaques**.

La prévalence de plus d'un million de personnes malades en France et la gravité de l'impact de ces maladies sur la qualité de vie de ces personnes ainsi que de leurs aidants imposent une mobilisation importante dans les domaines de la recherche, du soin et de l'accompagnement. Depuis quelques années, des solutions technologiques émergent, permettant désormais d'envisager des dispositifs innovants pour aider les personnes atteintes de troubles cognitifs et moteurs à rester autonomes le plus longtemps possible. Télésurveillance, télé médecine, domotique, robotique ou objets connectés notamment.

Créée en 2014, la Fondation de La Mutuelle Générale s'engage en faveur des personnes atteintes des maladies neurodégénératives et de leurs aidants. Aussi, pour la 3^e fois, elle lance un appel à projets visant à identifier et encourager des solutions innovantes qui permettent d'améliorer la santé et l'autonomie des personnes atteintes de ces maladies.

« La Fondation de La Mutuelle Générale est fière d'œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie et de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives en encourageant et soutenant des projets qui mettent les technologies à leur service comme à celui de leurs aidants familiaux bénévoles », a déclaré **Pierrette Saigre, Trésorière de La Mutuelle Générale**.

Deux thématiques ont été définies pour l'édition 2018 :

- Le suivi et l'accompagnement du malade, des aidants familiaux et des professionnels à domicile ;
- Les nouvelles pratiques des professionnels et dispositifs d'accompagnement au sein des organisations de santé.

Un soutien financier pour le projet lauréat

Les candidats ont jusqu'au 24 août pour remettre leur dossier complété. Les projets soumis devront être en phase de recherche et développement avancée et présenter un potentiel de succès important auprès des utilisateurs. Incrémentale ou de rupture, l'innovation devra s'inscrire dans une perspective applicative.

La sélection des dossiers sera réalisée par le comité de gestion sur la base d'avis rendus par le comité scientifique de la Fondation de La Mutuelle Générale. Une attention particulière sera portée à l'utilité du projet, au caractère innovant du produit ou du dispositif, à sa crédibilité, à son bénéfice, aussi bien qu'à son éthique. Les lauréats, qui seront connus à la mi-novembre, bénéficieront d'un soutien financier de 18 mois et d'une participation à la valorisation des résultats.

En 2017, 26 projets ont été reçus et expertisés par le comité scientifique. Le lauréat, ROBOd'Home -un projet d'étude pilote pour un accompagnement robotisé du retour à domicile des seniors fragilisés- a reçu un soutien de 50 000 euros.

Les informations et dossiers sont téléchargeables sur le site de la Fondation de La Mutuelle Générale : www.lamutuellegenerale.fr/fondation

*sous égide de la Fondation de l'Avenir

**sources francealzheimer.org, franceparkinson.fr et arsep.org

À propos de la Fondation de La Mutuelle Générale

La protection de ses adhérents et de la prévention santé est l'une des préoccupations majeures de La Mutuelle Générale. C'est pourquoi elle a créé, en 2014, une Fondation dont la mission est d'encourager et de soutenir les avancées technologiques en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de la qualité de vie de leurs aidants.*

À propos de La Mutuelle Générale

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège plus de 1,4 million de personnes. Elle intervient sur les marchés des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience de plus de 70 ans lui confère une solide expertise des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé. Fidèle à ses valeurs mutualistes, La Mutuelle Générale construit une stratégie sur le long terme, au seul bénéfice de ses adhérents.

www.lamutuellegenerale.fr

CONTACTS PRESSE

La Mutuelle Générale / Justine Joly
01 40 78 36 67
jjoly@lamutuellegenerale.fr

Agence Wellcom / Cécile Soubelet
01 46 34 60 60
lamutuellegenerale@wellcom.fr